Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 66 (1957)

Heft: 4

Artikel: Les centres d'hygiène sociale et de transfusion de la Croix-Rouge

chaux-de-fonnière

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682895

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de donner des soins à ceux qui sont victimes d'accidents qui vont du « coup de chaleur » aux brûlures ou aux noyades.

La septième leçon traite des bêtes, plantes et produits dangereux de nos climats, de la façon de reconnaître les principaux d'entre eux, et des soins à apporter en cas d'empoisonnement ou de morsure par exemple.

Les deux dernières leçons sont facultatives. Au cours de la *huitième leçon*, l'on reprendra les exercices de pansement et de bandage étudiés à la quatrième

leçon; la *neuvième* est consacrée à *la vie*, à son origine, à son développement.

Les milieux pédagogiques romands s'intéressent vivement à ce cours d'une conception neuve et originale.

Tous renseignements concernant ces « Conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers soins» peuvent être demandés au Secrétariat romand de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse, 5, rond-point de Plainpalais à Genève, téléphone (022) 25 12 60. Le matériel d'enseignement et de démonstration est fourni soit par ce secrétariat soit par les sections locales de la Croix-Rouge suisse.

A LA CHAUX-DE-FONDS

LES CENTRES D'HYGIÈNE SOCIALE ET DE TRANSFUSION DE LA CROIX-ROUGE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Le Centre d'hygiène sociale de La Chaux-de-Fonds a été créé en mars 1953 par les soins du docteur W. Ulrich, président de la Croix-Rouge de la cité jurassienne. Voilà deux ans, en mars 1955, grâce au crédit de 35 000 francs voté par le Conseil général pour la réfection du bâtiment, le dispensaire installé au rez-de-chaussée de la Policlinique de la rue du Collège pouvait être heureusement modernisé.

Un premier bureau entièrement rénové est celui du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge. Les infirmières visiteuses du Centre y sont installées, le bureau sert également aux consultations de nourrissons — dirigées par le docteur Gabus — et aux consultations médico-sociales sous la direction du docteur Lévy. Le Centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge se trouve dans les mêmes bureaux ainsi que le dépôt sanitaire.

D'autres locaux du Centre ont été aménagés l'un en salle d'attente pour les mamans amenant leurs bébés aux consultations et en salle de pesée, l'autre en chambre de bain, un troisième sert d'officine avec éviers, etc. Le Centre est en mesure ainsi de faire face aux besoins et d'assumer les tâches qui sont les siennes. Tâches nombreuses et variées puisqu'elles vont des visites et des soins à domicile à ceux prodigués au Centre même, aux consultations réservées aux nourrissons, au prêt d'objets sanitaires et aux innombrables demandes de démarches et de renseignements qui lui viennent.

Quant au Centre de transfusion sanguine des Montagnes qui occupe le même immeuble, créé en automne 1953, il comptait trois mois plus tard 120 donneurs, près de 300 l'an d'après et, aujourd'hui, 460 examinés et 70 candidats devant encore subir les examens préalables. Notons toutefois que ce chiffre demeure encore insuffisant puisque, d'après le docteur W. Ulrich, le Centre devrait pouvoir compter sur 800 donneurs au moins.

L'on peut féliciter chaleureusement la Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds de cette belle et utile réalisation pour laquelle elle reçut d'ailleurs un utile appui des autorités municipales et de la population. La section de La Chaux-de-Fonds est, croyons-nous, la seule avec celle de Genève à avoir créé un semblable Centre d'hygiène sociale.

